

# L'ÉCHO DE BELGRADE

Belgrade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61  
REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

## L'anniversaire de S.A.R. le Prince-Régent Paul

S. A. R. le Prince-Régent Paul a célébré le 28 avril dans l'intimité de la Cour Royale le 44-ème anniversaire de sa naissance. C'est en effet le 18 avril 1892 que naquit à Petrograd le fils unique de S.A.R. le Prince Arsène.

Jusqu'à la tragédie du 9 octobre 1934, le Prince Paul n'avait assumé aucune responsabilité directe dans le gouvernement du Royaume, mais, lié d'une affection presque fraternelle au Roi Alexandre, il avait été associé de près aux pensées du Souverain.

La politique extérieure et intérieure de la Yougoslavie absorbait à ce point



**Message de S.A.R le Prince-Régent à la Croix Rouge**

les heures, les minutes de la vie du Roi Unificateur, dévoré par la fièvre de l'action, que le Prince Paul avait reçu de son Cousin une sorte de délégation pour veiller au progrès paisible des lettres, des sciences et des arts.

La libération des Yougoslaves ne serait-il pas incomplète si, ayant rassemblé leurs terres, ils ne retrouvaient pas avec le cœur même de l'être et de la vie les attaches qu'avaient brièvement l'histoire? Les conditions politiques d'un nouvel Etat n'ont de sens et de valeur que pour permettre à la nation de réaliser pleinement sa personnalité morale. Il en est de l'idéal d'un peuple libéré l'œuvre de l'esprit dont Platon évoque l'avènement dans le mythe de la caverne: c'est un précurseur délivré de ses chaînes, qui marche vers la lumière et qui, en apercevant le soleil, découvre à la fois les objets qu'éclaire le jour et la raison de l'ombre qu'ils laissent derrière eux.

Pour cette raison, estimant particulièrement et respectant notre Société comme une haute institution nationale qui a devant elle une grande tâche humanitaire, sociale et culturelle, je suis fier d'être à sa tête, selon le désir du feu Roi Chevalier Alexandre Ier l'Unificateur, qui m'a fait un honneur particulier et une grande joie en me nommant président de la Société.

Les devoirs de président de la Société sont nombreux et importants. Comme Régent-Royal, je ne puis consacrer à ces devoirs autant de temps et d'efforts que je le désirerais. Cela cependant ne m'empêche pas de suivre avec une grande attention et l'amour l'activité de la Société, qui s'efforce de répondre aux tâches qui lui sont confiées. Ce soin m'a été facilité par l'activité générale et pleine de sacrifices de toutes les Commissions de la Société, particulièrement l'activité des tâches les plus importantes, de servir utilement le peuple et l'Etat et de leur être utile.

Cette œuvre et l'accroissement du nombre des membres et des collaborateurs renforcent mon foi dans le développement de notre Société et dans sa volonté, toujours plus grande et plus ferme, de servir utilement le peuple et l'Etat et de leur être utile.

L'activité de la Société au cours de l'année passée n'a pas été seulement considérable; elle a été couronnée de succès, particulièrement dans l'accomplissement des tâches les plus importantes. Je suis entièrement satisfait de cette œuvre. Il est nécessaire qu'on la poursuive dans le même sens avec persévérance et esprit de sacrifice, en renforçant et en élargissant notre organisation, en augmentant le nombre des collaborateurs surs. Ayant confiance dans le concours du Comité et des membres de la Société, dans ce sens, je leur adresse, par votre intermédiaire, des remerciements chaleureux pour leur collaboration dans le passé, avec mes saluts cordiaux et mes meilleurs vœux pour eux et notre Société.

J. B.

## La célébration à Belgrade

Dans la chapelle de la Cour à Belgrade un Te Deum a été célébré hier à l'occasion de l'anniversaire de S.A.R. le Prince-Régent Paul.

A la cérémonie ont assisté S. M. le Roi Pierre II, S. M. la Reine, L.A.R.

## Belgrade, point de mire: Deux grandes conférences diplomatiques

Belgrade sera du 4 au 7 mai le point de mire de l'attention diplomatique. C'est dans la capitale yougoslave que se réunira lundi et mardi le Conseil permanent de l'Entente balkanique, tandis qu'une session extraordinaire de la Petite Entente s'y tiendra le mercredi et le jeudi: quatre jours de délibérations d'une exceptionnelle importance, qui seront présidées par M. Milan Stojadinović, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie.

L'Europe est profondément troublée par les incidences du conflit italo-éthiopien et par la rupture des engagements internationaux, traité de Versailles, accords de Locarno, traité de Saint-Germain. L'échec de l'action genevoise, les discours des grandes puissances, les intrigues révisionnistes ont créé partout un climat d'insécurité.

Les Etats membres de l'Entente balkanique et de la Petite Entente, qui se sont assigné pour but de veiller à l'ordre établi dans deux larges zones, d'ailleurs contiguës, de l'Europe; ils manqueront à leur devoir s'ils ne se concertaient pas sur les mesures à prendre pour parer à toute nouvelle violation des traités.

Prenant leurs désirs pour la réalité, les révisionnistes n'ont cessé depuis quelques semaines de répandre les bruits les plus invraisemblables sur les divergences de vues à l'intérieur des deux Ententes. La question des Détroits a été le prétexte d'une campagne de fausses nouvelles sur les prétdents dissensments entre la Turquie et certains de ses alliés. Auparavant, les moindres nuances de pensée entre les Tchécoslovaques et les Yougoslaves dans la question d'Autriche étaient représentées comme un conflit d'intérêts irréductible. Toutes ces intrigues se bâteront contre la solidarité des deux Ententes, qui sortira renforcée des conférences de Belgrade.

Ce n'est pas au moment où tout le système de la sécurité collective est ébranlé par l'échec de Genève que les Etats de l'un et l'autre groupement relâcheront leurs liens. La situation générale, au contraire, les encouragera à chercher en eux-mêmes et dans leurs propres ressources les moyens de suppler aux insuffisances notoires des procédures genevoises.

Le traditionnel tour d'horizon, qui prélude à de telles délibérations, ne suffirait-il pas à mettre les ministres de ces Etats d'accord, s'ils ne étaient déjà, sur les répercussions du conflit africain et des récentes atteintes aux traités?

**Les Balkans et le problème des Détroits**

Le secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères turc, M. Nouman Rifat, qui est arrivé à Belgrade comme nous l'avons annoncé le 21 avril, a visité le lendemain, en compagnie du ministre de Turquie à Belgrade, M. Hajdar Ali, le ministre des Affaires étrangères, M. Martinac, avec lequel il a conféré sur les problèmes internationaux actuels et sur les questions qui touchent plus particulièrement les rapports turco-yougoslaves. M. Martinac donna ensuite un déjeuner en l'honneur de son collègue.

Le 23 avril, le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Milan Stojadinović, a reçu en audience M. Nouman, en présence de M. Ali Hajdar et de M. Martinac.

Après cette conférence, M. Milan Stojadinović a reçu les représentants de la presse et leur a déclaré que l'entente complète s'est confirmée une fois de plus entre les gouvernements de la Turquie et de la Yougoslavie.

La réponse du gouvernement de Belgrade à la note turque du 11 avril, relative à la question des Détroits, est favorable à la thèse du gouvernement qui a développé dans sa note aux Etats signataires du traité de Lausanne, c'est qu'il ne veut pas être assimilé aux gouvernements des Etats qui ont contrevenu à leur signature, mais au contraire, qu'il tire argument des faiblesses des mesures prises à leur rencontre pour juger le statut actuel des Détroits comme incompatible avec les nécessités de sa défense militaire.

Le même jour, M. Stojadinović a donné en l'honneur de M. O. Nouman un déjeuner auquel assistaient également les ministres MM. Cvetković, S. Stanković et M. Kožul, M. Ali Hajdar Akta, ministre de Turquie et les Ministres de Suède, de Grèce, etc.

Le ministre de Turquie et Mme Hajdar Ali ont donné en soirée un dîner intime auquel le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Stojadinović, était invité.

Notre hôte a quitté Belgrade le 24 avril pour se rendre à Bucarest, où il devait poursuivre sa mission.

S.A.R. le Prince-Régent Paul a reçu en audience M. Nouman, à l'occasion de son séjour à Belgrade.

M. Ruste Arras ne manqua pas d'exposer à ses collègues yougoslaves, grec et roumain le projet de la convention dont le gouvernement turc a déjà élaboré les grandes lignes et qui est destinée à remplacer celle de 1923.

M. Titulescu insista sur les conditions propres à garantir, de manière certaine, le libre passage à travers les Dardanelles, la Mer de Marmara et

l'Asie mineure pour assurer la sécurité des communications maritimes.

Après avoir terminé les conversations officielles, M. Nouman a fait une déclaration aux journalistes pour souligner l'accord des deux pays dans la défense de leurs intérêts communs.

## L'unité de la Petite Entente

Non moins chargé sera l'ordre du jour de la session extraordinaire de la Petite Entente. Tous les grands problèmes européens retentissent sur le Danube comme sur une table de sonorité. Et, si large que soit le domaine des Balkans, l'aire des intérêts de la Yougoslavie absorbe à ce point

le Bosphore, parce que les communautés entre la Méditerranée et la mer Noire sont indispensables à la Roumanie. M. Metaxas, de son côté,

démontre que la fortification des Détroits posera la question de la "mitralisation" des îles grecques et que celle-ci découle de celle-là. Il s'agirait non seulement des îles comprises par le traité de Locarno, mais aussi de Mitylene, Chio, Samos, Icaria, démilitarisées en vertu de l'art. 13 du traité de Lausanne.

Bulgarie et Albanie

L'Entente balkanique n'a rien d'autre à faire que d'arriver à une réconciliation entre les Etats signataires du pacte d'Athènes arrivé à cette conclusion que la sécurité des autres est la garantie de sa propre défense. Cette pensée directrice inspirera aussi l'examen de toutes les questions à l'ordre du jour.

Sans être dans le secret des dieux, on peut deviner aisément qu'en rapport avec le problème des Détroits la politique de la Bulgarie vis-à-vis des Etats voisins sera évoquée par les ministres yougoslave, turc, grec et roumain.

Le représentant de la Grèce signalera à l'attention de ses alliés la nécessité d'assurer pour but de veiller à l'ordre établi dans deux larges zones, d'ailleurs contiguës, de l'Europe; ils manqueront à leur devoir s'ils ne se concertaient pas sur les mesures à prendre pour parer à toute nouvelle violation des traités.

Prenant leurs désirs pour la réalité, les révisionnistes n'ont cessé depuis quelques semaines de répandre les bruits les plus invraisemblables sur les divergences de vues à l'intérieur des deux Ententes. La question des Détroits a été le prétexte d'une campagne de fausses nouvelles sur les prétdents dissensments entre la Turquie et certains de ses alliés. Auparavant, les moindres nuances de pensée entre les Tchécoslovaques et les Yougoslaves dans la question d'Autriche étaient représentées comme un conflit d'intérêts irréductible. Toutes ces intrigues se bâteront contre la solidarité des deux Ententes, qui sortira renforcée des conférences de Belgrade.

Les rapports avec l'Albanie se présentent sous un nouvel aspect depuis la signature du dernier accord italo-albanais du 19 mars, dont la Grande-Bretagne elle-même s'est émue. Cet acte diplomatique marque de la part de Rome un retour à la politique de la Turquie vis-à-vis des Etats voisins sera évoquée par les ministres yougoslave, turc, grec et roumain.

Le représentant de la Grèce signalera à l'attention de ses alliés la nécessité d'assurer pour but de veiller à l'ordre établi dans deux larges zones, d'ailleurs contiguës, de l'Europe; ils manqueront à leur devoir s'ils ne se concertaient pas sur les mesures à prendre pour parer à toute nouvelle violation des traités.

Le 23 avril, le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Milan Stojadinović, a reçu en audience M. Nouman, en présence de M. Ali Hajdar et de M. Martinac.

Après cette conférence, M. Milan Stojadinović a reçu les représentants de la presse et leur a déclaré que l'entente complète s'est confirmée une fois de plus entre les gouvernements de la Turquie et de la Yougoslavie.

La réponse du gouvernement de Belgrade à la note turque du 11 avril, relative à la question des Détroits, est favorable à la thèse du gouvernement qui a développé dans sa note aux Etats signataires du traité de Lausanne, c'est qu'il ne veut pas être assimilé aux gouvernements des Etats qui ont contrevenu à leur signature, mais au contraire, qu'il tire argument des faiblesses des mesures prises à leur rencontre pour juger le statut actuel des Détroits comme incompatible avec les nécessités de sa défense militaire.

Le même jour, M. Stojadinović a donné en l'honneur de M. O. Nouman un déjeuner auquel assistaient également les ministres MM. Cvetković, S. Stanković et M. Kožul, M. Ali Hajdar Akta, ministre de Turquie et les Ministres de Suède, de Grèce, etc.

Le ministre de Turquie et Mme Hajdar Ali ont donné en soirée un dîner intime auquel le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Stojadinović, était invité.

Notre hôte a quitté Belgrade le 24 avril pour se rendre à Bucarest, où il devait poursuivre sa mission.

S.A.R. le Prince-Régent Paul a reçu en audience M. Nouman, à l'occasion de son séjour à Belgrade.

M. Ruste Arras ne manqua pas d'exposer à ses collègues yougoslaves, grec et roumain le projet de la convention dont le gouvernement turc a déjà élaboré les grandes lignes et qui est destinée à remplacer celle de 1923.

M. Titulescu insista sur les conditions propres à garantir, de manière certaine, le libre passage à travers les Dardanelles, la Mer de Marmara et

l'Asie mineure pour assurer la sécurité des communications maritimes.

Après avoir terminé les conversations officielles, M. Nouman a fait une déclaration aux journalistes pour souligner l'accord des deux pays dans la défense de leurs intérêts communs.

Le journal Proča affirme que, lorsqu'il a été dévoilé à Durazzo par le roi Zogou et le général italien Mariani, il fut décidé que cet acte diplomatique resterait secret. Et, pour cette raison, le général Mariani arriva à Durazzo pendant la nuit sur un contre-torpilleur qui marchait tous feux éteints. Ainsi débarqué, le général Mariani se rendit au château du roi Zogou pour procéder à la signature du traité.

Le ministre d'Angleterre à Tirana, qui avait eu vent de l'arrivée clandestine du général Mariani, se rendit à Durazzo et demanda audience au roi d'Albanie. Quand il fut reçu, il éleva, dit-on, une vigoureuse protestation parce que le traité italo-albanais n'avait pas été conclu avec l'approbation préalable des grandes puissances, signataires de la décision de la Conférence des ambassadeurs, relative à l'Albanie.

Le rédacteur de "Oral Ujšag" a constaté au cours de son enquête que l'étendard révisionniste était tombé dans la possession du portier de l'hôtel "Keleti Szálló", un certain Czervoszki Laszlo, qui avait prêté 300 pengő et à qui Rutkai a pu difficilement le reprendre.

Le journal Proča affirme que, lorsqu'il a été dévoilé à Durazzo par le roi Zogou et le général italien Mariani, il fut décidé que cet acte diplomatique resterait secret. Et, pour cette raison, le général Mariani arriva à Durazzo pendant la nuit sur un contre-torpilleur qui marchait tous feux éteints. Ainsi débarqué, le général Mariani se rendit au château du roi Zogou pour procéder à la signature du traité.

Le ministre d'Angleterre à Tirana, qui avait eu vent de l'arrivée clandestine du général Mariani, se rendit à Durazzo et demanda audience au roi d'Albanie. Quand il fut reçu, il éleva, dit-on, une vigoureuse protestation parce que le traité italo-albanais n'avait pas été conclu avec l'approbation préalable des grandes puissances, signataires de la décision de la Conférence des ambassadeurs, relative à l'Albanie.

Le rédacteur de "Oral Ujšag" a constaté au cours de son enquête que l'étendard révisionniste était tombé dans la possession du portier de l'hôtel "Keleti Szálló", un certain Czervoszki Laszlo, qui avait prêté 300 pengő et à qui Rutkai a pu difficilement le reprendre.

Le rédacteur de "Oral Ujšag" a constaté au cours de son enquête que l'étendard révisionniste était tombé dans la possession du portier de l'hôtel "Keleti Szálló", un certain Czervoszki Laszlo, qui avait prêté 300 pengő et à qui Rutkai a pu difficilement le reprendre.

## La trêve à Genève et les sanctions contre l'Italie

(De notre correspondant)

Genève, 26 avril

Après la nouvelle session que le Conseil de la Société des Nations a tenue pour constater l'échec de la dernière tentative de conciliation des deux auspices du Comité des Treize dans l'espoir de liquider le conflit italo-éthiopien, Genève est revenue à la routine de ses travaux internationaux ordinaires. Mais les esprits restent tendus dans l'attente de ce qui pourrait survenir.

Il est peu probable, en tout cas peu conformé à la tradition — car il y a depuis quinze ans une tradition de la Petite Entente — que les gouvernements tchècoslovaque, roumain et yougoslave communiquent avant la réunion des trois ministres l'ordre du jour des travaux de Belgrade. Cependant l'actualité oriente elle-même l'est plus encore.

Il est peu probable, en tout cas peu conformé à la tradition — car il y a depuis quinze ans une tradition de la Petite Entente — que les gouvernements tchècoslovaque, roumain et yougoslave communiquent avant la réunion des trois ministres l'ordre du jour des travaux de Belgrade. Cependant l'actualité oriente elle-même l'est plus encore.

Les rapports de l'Allemagne avec la Tchécoslovaquie, les accords tripartites de Rome, la violation du traité de St. Germain par l'Autriche, les menaces révisionnistes de la Hongrie: toutes ces questions, distinctes et cependant liées les unes aux autres

en ce qui c'est de l'amélioration des relations commerciales et porteraient pas de mal à la croissance de Belgrade comme l'a constaté le Conseil d'Etat.

Etant donné que l'ex-relations commerciales sont toutes une commission d'état devra prendre en compte les petites ententes et les importations.

En vue de quelque chose de Chambers de Entente, le Comité des Chambres des trois Etats a décidé que les institutions projets sur la construction des Instituts de la Pe des Chambres des trois Etats

De toutes les études, à l'origine seules seront créées au Conseil de commerce, les org centrales et les

La Commission vienne a contribué à l'unification de trois Etats au point de vue pour l'avenir.

Sur la proposition du Danubius que la Convention du transit, signée le 19 septembre 1936, en vigueur.

La délégation yougoslave qui a été touchée par les postes récepteurs vire du Danube au sein de cette Allemagne, l'

En ce qui concerne la ligne aérienne qui va à Split et à Dubrovnik, la Ligue pour le rapprochement bulgaro-yugoslave s'est tenue dimanche à Belgrade.

Tous les télégrammes furent adressés à S.M. Roi Pierre II et à S.M. le Roi Boris III, ainsi qu'aux Présidents du conseil bulgare et yougoslave.

Puis le secrétaire fit un exposé sur l'activité de la Ligue pendant l'année passée. Une série de manifestations de caractère culturel témoignent des efforts pour le rapprochement mutuel qui ne cesse de progresser dans les coeurs des deux peuples frères.

## La réponse à la note turque

La réponse du gouvernement royal à la note du gouvernement turc du 11 avril, relative à la question de la procédure proposée pour la remilitarisation des Détroits des Dardanelles, a été remise hier à la Légation de Turquie à Belgrade. Cette réponse, comme l'Echo de Belgrade l'avait fait prévoir, est favorable.

## Chez les Habsbourg

Une dépêche de Bratislava annonce que l'archiduchesse Adélaïde, sœur du préteur au trône d'Autriche, l'archiduc Otto, est arrivée à Vienne. Sa présence a-t-elle un rapport avec l'agitation intense menée dans les cercles légitimistes pour la restauration des Habsburgs. Les meilleurs officiels cherchent, en tout cas, à dissimuler l'objet du séjour de l'archiduchesse.

## M. D. Karadžov à la Cour

S.A.R. le Prince-Régent Paul a reçu le 22 avril au Palais blanc de Dedinje le nouveau ministre de Bulgarie à Belgrade, M. Djeko Karadžov, qui a remis ses lettres de créance, avec le cérémonial d'usage.

Le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Milan Stojadinović, ainsi que le ministre de la Cour, M. Milan Antić, assistaient à cette audience. Le conseiller Kisačev et le colonel Markov accompagnait le nouveau ministre.

M. D. Karadžov a été reçu dans l'après-midi par les Régents royaux, MM. Stanković et J. Perović.

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue pour le rapprochement bulgaro-yugoslave s'est tenue dimanche à Belgrade.

Tous les télégrammes furent adressés à S.M. Roi Pierre II et à S.M. le Roi Boris III, ainsi qu'aux Présidents du conseil bulgare et yougoslave.

Puis le secrétaire fit un exposé sur l'activité de la Ligue pendant l'année passée. Une série de manifestations de caractère culturel témoignent des efforts pour le rapprochement mutuel qui ne cesse de progresser dans les coeurs des deux peuples frères.

## Pour la paix contre le terrorisme

On nous prie d'insérer:

Le comité directeur du Bureau International de la paix vient d'adopter l'ordre du jour suivant pour le XXXI<sup>e</sup> congrès qui se tiendra à Cardiff (pays de Galles) du 13 au 19 juin:

1. La situation générale de l'Europe: a) La guerre italo-éthiopienne et la question des sanctions; b) La dénonciation des Accords de Locarno, la remilitarisation de la Rhénanie et la valeur juridique des arguments invoqués par l'Allemagne.

2. Les insuffisances du Pacte de la S.D.N. et les réformes qui paraissent les plus immédiatement urgentes à la lumière des événements récents.

3. La lutte contre le terrorisme et la diffusion de fausses nouvelles de nature à inciter les peuples à la haine. Il faut espérer que ce Congrès évitera l'idéologie et apportera des conclusions pratiques qui puissent servir la cause de la paix par le respect des engagements internationaux.

La lutte contre le terrorisme intéresse particulièrement la Yougoslavie, qui n'oublierait jamais les concours que certaines organisations terroristes comme l'Ustasa et l'ORIM ont trouvés à l'étranger pour faciliter leur sinistre besogne.

## Les audaces du révisionnisme

Messieurs les révisionnistes se croient tout permis. Cependant, M. Goemboes et M. de Kanya hésitent à poser eux-mêmes, par un acte unilateral, la question de la révision du traité de Trianon. Ils ont donc fait faire aux Amis de la Hongrie à Longchamps.

Un groupe de douze députés des Communes a présenté une motion déclarant que la Chambre estime le moment venu pour reviser les clauses du traité de Trianon démantelant la Hongrie, afin que ce pays puisse jouer son rôle dans le système de la sécurité collective et contribuer au maintien de la paix mondiale!

D'autre part une association Franc-Hongrie a été créée à Paris pour aider la propagande révisionniste, donc antifrançaise, dans les cercles politiques de la capitale.

Notre seule réponse: s'unir, s'arrêter, être prêts! Marko

## L'affaire de la compagnie d'assurances „Phoenix“

Le Conseil des ministres a adopté une ordonnance relative à la Compagnie d'assurance Phoenix, cette société autrichienne qui possède une direction pour le Royaume de Yougoslavie et dont la faillite a lésé beaucoup d'assurés yougoslaves.

Cette ordonnance stipule: 1) pour une période de trois mois, à compter de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance, le droit des assurés relativ au rachat et au prêt sur les polices d'assurance-vie de la Compagnie d'assurance Phoenix est suspendu.

2) Pendant la durée de validité de la présente ordonnance, les créanciers ne pourront prendre aucune mesure exécutive ou de protection contre la Direction pour le Royaume de Yougoslavie de cette Compagnie, pas plus qu'ouvrir sur ses avoirs une liquidation judiciaire, exception faite pour les cas où leurs droits découlent de contrats d'assurance conclus par cette Direction et dans la mesure où ces droits ne sont pas suspendus par les dispositions de l'article I.

3) Pendant toute la durée de validité de cette ordonnance, les Compagnies d'assurance dans le Royaume de Yougoslavie ne pourront sous aucune forme reprendre les polices d'assurance délivrées par la Direction pour la Yougoslavie de la Compagnie.

M. Krek, ministre sans portefeuille a pris également la parole à une réunion organisée par l'U.R.Y. à Kamnik, en Slovénie, où il parla de la situation intérieure.

Le Ministre répond à ceux qui profitent des derniers événements de Croatie pour dire qu'il faut de nouveau recourir à un gouvernement fort.

„C'est là, dit-il, une poignée de Yougoslaves intérieurs qui agissent comme si 12 millions de Yougoslaves étaient chose insignifiante.

Dans la suite de son discours, M. Krek affirme qu'à son avis aucun chef de l'opposition serbe ne pourra conclure un accord avec M. Maček, car les programmes des deux groupes ne se prêtent pas à l'entente. Quant au gouvernement, ses principes sont d'appliquer les lois partout de la même façon, en Croatie et en Slovénie et en Serbie.

„C'est aux Croates à décider s'ils veulent collaborer ou rester de côté. Nous ne demandons pas les instructions de Zagreb, mais, d'autre part, nous ne poursuivons aucun partisan de M. Maček parce qu'il a une autre opinion politique.“

Le Ministre s'est rendu ensuite à Senčur où il a fait allusion également au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

Le Ministre a également fait allusion au drame de Kerestinec:

„Les Croates ont perdu beaucoup de leur capital moral et on espère pour eux et pour l'Etat que ces événements resteront isolés dans notre histoire...“

Il faut qu'on sache que le gouvernement possède les moyens suffisants pour empêcher toute tentative qui voudrait renouveler de pareils événements.“

# Le Monde et la Ville

## La Cour

### AUDIENCES

Le 22 avril, S. M. la Reine Marie a reçu en audience un groupe de dames de Zagreb, déléguées des Associations de bienfaisance croates, ayant en tête la baronne Drašković, puis Mmes Bazala, Frangé, Kováčević, Štrukl, Švrljuga, Poslavac et autres dames de la société de Zagreb. Sa Majesté s'est intéressée vivement à l'exposé des résultats obtenus par l'activité charitable et sociale des femmes croates.

S.A.R. le Prince-Régent Paul a reçu en audience le 25 avril le Ministre de France à Belgrade. Son Altesse Royale a bien voulu retenir à déjeuner le Comte et la Comtesse R. de Dampierre.

## La Diplomatie

### À LA LEGATION D'ITALIE

S. Excm. Mgr. Pellegrinetti, nonce apostolique, assisté de Mgr. Bertoli, a baptisé dimanche dans la chapelle de la Légation d'Italie à Belgrade le fils de la comtesse Viola di Campalto et du Ministre d'Italie.

Le nouveau-né Marco eut pour parrain le comte Giorgio Viola di Campalto, frère du ministre, et pour marraine la comtesse Perone di San-Martino.

Dans la brillante assistance, présente à cette cérémonie, on remarqua notamment le général Colak-Antić, premier aide de camp de S. M. le Roi, M. Antić, ministre de la Cour, les membres du corps diplomatique, les attachés militaires, les hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, M. Ninčić, ancien ministre, M. Vlada Ilić, maire de Belgrade, etc.

**LE VOYAGE DE M. WILSON**  
M. Wilson, ministre des Etats-Unis, accompagné de son secrétaire, est parti en automobile pour Skopje et Ohrid.

**LE VOYAGE DE M. DEMBICKI**  
M. R. Dembicki, ministre de Pologne, est revenu de Dubrovnik, où il était parti pour assister au passage du nouveau paquebot polonais "Batory" à bord duquel il a donné une réception à laquelle ont assisté les représentants des autorités et des compagnies de navigation yougoslaves.

**À LA LEGATION DE SOFIA**  
S. M. le Roi Boris a reçu en audience de départ le colonel Dragoljub Mihajlović, attaché militaire de Yougoslavie, qui quitte Sofia pour rejoindre son nouveau poste à Prague.

Sa Majesté voulut bien remettre personnellement au Colonel Mihajlović les insignes de commandeur de l'Ordre de Saint Alexandre Nevsky. En même temps, le Roi Boris reçut le nouvel attaché militaire de Yougoslavie à Sofia, le colonel Jovan Šokolović.



Notre tourisme: Makarska une plage renommée de notre littoral

## La fête de S. M. le Roi Georges II

### À LA LEGATION DU CHILI

A partir du 1er mai, les bureaux de la Légation du Chili sont transférés rue Alekse Nenadović No 40, tandis que la résidence de S. Exc. M. Gareš-Silva, ministre du Chili, se trouve rue Kneginja Persida No 66. Le No du téléphone est 28.639.

**MOUVEMENT DIPLOMATIQUE**  
M. A. Misić, conseiller de la Légation à Buenos-Aires, est nommé conseiller au Ministère des Affaires étrangères. Il sera remplacé dans la capitale de l'Argentine par M. B. Stojanović, également conseiller au ministère.

### Les informations

#### TIMBRES-POSTE À L'EFFIGIE DE S. M. LA REINE

A l'occasion des "Journées de l'Enfance", le Ministère des P.T.T. émettra des timbres-poste à l'effigie de S. M. la Reine Marie.

#### LA RETRAITE DU REIS-UL-ULEMA

Le Reis-ul-Uléma, chef de la communauté musulmane de Yougoslavie, M. Hadži Ibrahim Maglajlić, vient d'être mis à la retraite.

#### NOS HOTES

Madame Rebeca West, la femme de lettres anglaise bien connue, a visité Belgrade. Elle tenu, le 23 avril, à la Radio-Belgrade II une conférence très réussie sur les impressions de son voyage en Serbie du Sud.

Les professeurs Lévéque (de Renens), Van Thieghem et Georges Bourquin (de Paris) ont visité Belgrade, avant de se rendre au Congrès de l'histoire des sciences qui s'est tenu à Bucarest. La Yougoslavie était elle-même représentée à ce congrès par le professeur Šišić (de Zagreb), les drs. Vasilj Popović et Milan Marković (de Belgrade).

#### CONFÉRENCES ALLEMANDES

##### A BELGRADE

Sur l'invitation de la Faculté de Médecine de Belgrade, M. Neuberg, professeur à l'Université de Berlin, a fait une savante conférence sur "Les microorganismes au service de l'humanité".

Le directeur de l'Institut Tropique de Hambourg, le professeur Milens, rentrant du Congrès international de pathologie à Athènes, a donné une conférence à l'Université de Belgrade pour les médecins de la capitale.

#### L'ORGANISATION DES YUGOSLAVES EN FRANCE

Le journal mensuel "Jugoslavenski pariske novine" (Nouvelles yougoslaves de Paris) publie un appel à tous les Yougoslaves résidant en France pour qu'ils se liguent en une seule organisation nationale. Un comité spécial a été formé à cet effet à Paris.

## La fête de S. M. le Roi Georges II

### Les nouveaux Bans

M. le dr. Victor Ružić, avocat de Sušak, a été nommé ban de la banovine de la Save, en remplacement de M. Kostrenić, mis à la retraite.

M. Marko Novaković, "grand župan" en retraite, vient d'être nommé ban de la Banovine de la Morava.

Le Président de l'association des Grecs "Riga de Fera" a prié le Ministre d'exprimer au Souverain les sentiments de dévouement de la colonie grecque à Belgrade.

Cette cérémonie avait revêtu une signification spéciale, étant donné que c'est la première fois depuis quarante ans que la Légation célèbre de nouveau la fête de Sa Majesté.

## Les souvenirs du Roi Martyr au Musée de la Guerre

### LES SOUVENIRS DU ROI MARTYR AU MUSÉE DE LA GUERRE

Le bateau Vito portant à bord l'automobile contre laquelle a été perpétré l'attentat dont le Roi Chevalier Alexandre fut victime à Marseille, il est connu comme un des meilleurs spécialistes des questions administratives.

## A l'Université

M. le dr. Čorović, recteur de l'Université de Belgrade, ayant donné sa démission, le Conseil de l'Université ne l'a pas acceptée, mais a exprimé au contraire sa pleine confiance au Recteur. Cependant comme M. Čorović a insisté sur sa démission irrévocable, le Conseil a élu hier un nouveau recteur en la personne de M. le dr. Dragosav B. Jovanović, ancien procureur et professeur de la Faculté de droit.

Le nouveau Recteur a adressé à la jeunesse universitaire un pressant appeler:

"Il y a déjà cinq ans que des désordres règnent à l'Université et les cours ont dû être trop souvent suspendus. Deux étudiants ont été tués dans ces bagarres. A de tels désordres il faut mettre un terme! Je fais appel à la dignité des étudiants et à leur amour de l'étude et j'espère que le travail pourra être poursuivi."

## Le Congrès des volontaires

Le Congrès des volontaires de guerre s'est tenu à Belgrade dimanche. La fédération de ces anciens combattants réunit de nombreux Serbes, Croates et Slovènes, qui appartenient à l'ancienne armée de la monarchie des Habsbourg, mais qui, pendant la guerre mondiale, ont formé les légions yougoslaves ou se sont engagés dans les rangs des armées alliées.

Le congrès fut présidé par le lieutenant-colonel M. Lujo Lovrić, un Croate de Sušak, aveugle de guerre, héros des batailles de la Dobrojuda.

M. Djordje Lazarević, rapporteur, a souligné que l'unique programme des volontaires est le Royaume de Yougoslavie et le yougoslavisme. M. Marcel Štrukl, de Zagreb, qui prit ensuite la parole, se plaignit que le yougoslavisme pour lequel les volontaires ont lutté, n'ait plus sa valeur intégrale. Mais il demeure convaincu que les bons Croates, qui sont en grand nombre, sauront et voudront, défendre l'Etat loyalement.

Une résolution fut votée demandant que tous les volontaires reçoivent le plus tôt possible les terres auxquelles ils ont droits et qu'ils n'ont pas encore toutes obtenu. Elle proclame ensuite que les volontaires considèrent les Serbes, Croates et Slovènes comme un unique peuple yougoslav et que leur commune maison est le libre et l'indivisible Royaume de Yougoslavie. "Les fondements ne pourront être détruits que par dessous les corps des anciens combattants qui sont prêts à le défendre."

## LE VOYAGE DU NAVIRE "JADRAN"

Le navire-école "Jadrana" fera au cours de cet été à l'étranger une croisière de plusieurs mois. Le but est d'enseigner la navigation aux élèves de l'Académie navale et de porter les couleurs yougoslaves dans les différents ports de la Méditerranée, en particulier dans ceux des Etats balétiens.

Le "Jadrana" voyagera du 10 juin au 1er septembre et touchera les ports suivants: Malte, Villefranche, Candie, Beyrouth, Marmarica, Istanbul, Constantza, Varna, Salonique et Le Pirée.

## L'assainissement des coopératives croates

Le Comité économique et financier interministériel a adopté deux ordonnances qui seront soumises à l'approbation du Conseil des ministres.

La première de ces ordonnances est relative à l'assainissement de la Fédération des Coopératives paysannes croates. L'Etat, les Banovines, la Banque Nationale et la Caisse d'Epargne postale doivent liquider le passif de cette Fédération, qui atteint 23.136 mètres. Un film de 2458 mètres a été exécuté en collaboration avec les Tchécoslovaques et enregistré à part.

L'importation des films est ainsi répartie par pays: 436 films, d'une longueur totale de 394.270 mètres, ont été importés des Etats-Unis; 114 films, d'une longueur de 174.403 mètres, d'Allemagne; 27 films avec 49.556 mètres, de France; 30 films, d'une longueur de 48.396 mètres, d'Autriche; 14 films, d'une longueur de 31.974 mètres, d'Angleterre et 7 films de Tchécoslovaquie, etc.

La deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

Le deuxième ordonnance est relative aux dettes que les colons doivent au Fonds de colonisation, d'un montant de 90 millions de dinars. L'ordonnance prévoit la remise de 80% des dettes pour les colons de Serbie du Sud et de 60% des colons des régions septentrionales.

## La Yougoslavie et son „équipement“

### Les chemins de fer

L'Echo de Belgrade a signalé, au cours de la discussion budgétaire, l'exposé de M. M. Spaho, ministre des Communications; une des questions les plus importantes que le Ministre ait abordées est celle des contrats avec les sociétés étrangères; cette question avait provoqué de vifs débats à la Chambre en 1934, et, sous la pression de l'opinion publique, une commission technique fut instituée par décret du 23 mai de la même année pour examiner ces contrats et présenter des propositions de révision.

Sur la base de son rapport, achevé le 7 juillet 1934, le Conseil des ministres a décidé le 30 juillet 1934, de rompre le contrat avec la maison suisse Losinger et Cie, de réviser le contrat avec la Société Européenne et les contrats avec la Société des Batignolles.

L'accord a été impossible avec la firme Losinger pour la construction de la ligne ferroviaire Požarevac-Kučevac et un super-arbitrage a fonctionné. Mais les représentants de l'Etat yougoslave ont contesté la compétence des super-arbitres et l'Etat suisse a déposé une plainte à la Cour de la Haye. Le conflit est donc encore en cours.

La construction de la ligne ferroviaire Velenje-Prijevo, avec les fournitures, a été exécutée par la Société européenne. Selon l'avis de la commission technique, il existe seulement un conflit en ce qui concerne la monnaie de paiement, par suite de la baisse du dinar en 1932-33 et ce conflit est actuellement en voie de solution par un arbitrage.

Les travaux entrepris par la Société des Batignolles:

1) l'amélioration des marais de Pančeva;

2) la construction du pont sur la Save et de la route Belgrade-Zemun;

3) la construction des lignes Belgrade-Pančeva, Belgrade-Kneževac-Roski, Priština-Peć, sont presque terminées. Restent les lignes Kuršumlija-Priština et Bihać-Knja dont les travaux seront hâtes.

Des pourparlers ont été entamés au mois de septembre avec la Société, afin d'obtenir des conditions favorables pour l'Etat ou en cas d'insuccès de demander la rupture du contrat, même au prix d'un conflit judiciaire. M. Spaho dit à ce sujet:

„Les pourparlers ont abouti à la fin d'octobre 1935 à un nouveau règlement de toutes les questions litigieuses, aussi bien en ce qui concerne les conditions de paiement des travaux terminés, que pour les lignes qui devront être commencées. Par les nouvelles modifications du contrat, l'Etat a obtenu des améliorations sensibles, aussi bien au point de vue technique que financier.“

M. Spaho déclare que l'Etat a réalisé une économie qui peut être estimée, par rapport aux engagements des contrats antérieurs, à environ 380 millions de dinars.

Les nouveaux contrats ont prévu que les paiements seront, pour un certain temps, effectués dans la proportion de 80% en dinars. Plus tard, cette question sera l'objet d'un nouveau règlement.

Enfin, à la suite de l'ajournement convenu du paiement des arriérés, l'Etat a réalisé un dégrégement du budget pour les années 1935/36 et 37 qui se monte à 361,520.000 dinars.

### Les communications maritimes

Une autre partie de l'exposé de M. Spaho a porté sur les communications maritimes et sur les crédits nécessaires à l'entretien régulier des ports du littoral. Il rappelle que la longueur de la côte à vol d'oiseau est de 570 kilomètres, qu'avec ses échancrures, elle mesure 1.571 kilomètres, sans compter les îles, qu'elle possède 386 ports; les crédits prévus sont donc insuffisants...

Etant donné que le besoin le plus urgent est d'aménager les principaux ports où aboutissent des lignes ferroviaires et qui peuvent servir au transit étranger et national, il faut construire les ouvrages les plus nécessaires à l'entretien des ports et assurer la sécurité de la navigation. Pour satisfaire à ces besoins, le gouvernement a soumis la proposition spéciale d'un „Fonds pour la construction et l'aménagement des ports maritimes.“ Les travaux envisagés, ainsi que la construction de la ligne ferroviaire de l'Una, donneront à notre littoral l'importance internationale au point de vue commercial et transitaire qui lui revient par sa position géographique et par ses qualités naturelles.

Dans un passage de son exposé consacré à la marine marchande, M. Spaho déclare que le tonnage a baissé en 1934 à 338.160 tonnes enregistrées brutes, tandis qu'en 1932 il comptait 375.649 tonnes. Aujourd'hui la marine marchande yougoslave a 365.014 tonnes et marque un progrès des commandes de câbles, etc.

## L'ajournement d'exécution sur les dettes paysannes

d'autant plus net que le tonnage a été renouvelé pendant cette période par la vente de vieux bâtiments et l'acquisition de nouveaux.

### L'industrie lourde: Zenica

La décision de développer l'industrie métallurgique à Zenica et le contrat signé avec la maison Krupp ont attiré l'attention sur les progrès de l'industrie yougoslave, en particulier celle du fer, si nécessaire à la défense nationale.

Le récent exposé budgétaire de M. Dj. Janković, fournit à ce propos des vues intéressantes et montre que les mesures prises pour la modernisation des hauts fourneaux de Zenica et la production de nouvelles qualités de fer qui n'y étaient pas fabriquées jusqu'ici, font partie d'un vaste plan qui transformera une partie de la Bosnie en une des plus actives régions industrielles de Yougoslavie.

Les gisements de fer de Ljubija, selon l'estimation de professeurs compétents, représentent plus de 100 millions de tonnes de fer. D'autres opinions insuffisamment contrôlées assurent même qu'il y en a beaucoup plus. La qualité de ce minerai de fer est d'ailleurs appréciée dans le monde entier. Sa principale caractéristique est sa composition métallurgique, libre de tout mélange, qui permet d'utiliser le minerai de Ljubija, transformé en acier, aux travaux les plus fins.

Un autre avantage des gisements de Ljubija, au point de vue économique et commercial, c'est qu'ils sont situés à fleur de terre et qu'il n'est pas besoin d'installations coûteuses pour les exploiter. Aussi ont-ils été l'objet de l'attention spéciale de tous les grands consortiums du monde, et de nombreux projets d'exploitation ont été déjà soumis au gouvernement yougoslave.

Le temps où M. Pašić était président du Conseil, une offre assez favorable avait été faite par le grand financier américain, M. Morgan, mais M. Pašić la refusa.

Un autre gisement de fer important se trouve à Vares, qui, d'après les experts, n'est pas moins important que celui de Ljubija. Etant donné qu'on y travaille depuis 50 ans, les estimations quantitatives sont beaucoup plus sûres et elles évaluent également à plus de 100 millions de tonnes le fer de cette région. Cependant le minerai y est un peu inférieur à celui de Ljubija au point de vue qualitatif, parce qu'il n'est pas d'une composition aussi uniforme et comporte au point de vue de la valeur quatre à cinq qualités de minerai. C'est sur la base des gisements de Vares qu'a été fondée l'industrie du fer de Zenica.

Les autres gisements de fer en Bosnie, même en Herzégovine, ne sont pas aussi importants, mais sont nombreux. Il n'a pas été pris en considération jusqu'à présent, car les gisements de Ljubija et de Vares peuvent largement satisfaire les besoins de la Yougoslavie pour une longue série d'années.

L'accord qui vient d'être conclu entre l'industrie métallurgique de Zenica et la firme Krupp permettra à bref délai de construire des installations qui produiront toutes les qualités de fer et d'acier nécessaires à l'économie et à la défense nationale.

Alors que le minerai de fer yougoslave était jusqu'ici exporté à l'étranger à un prix très bas, les articles de fer étaient importés à des prix très élevés; l'industrie de Zenica réorganisée modifiera la situation du tout au tout pour le plus grand profit de la balance commerciale.

### La Yougoslavie et le capital étranger

Une nouvelle Société anonyme vient d'être fondée à Belgrade par l'industrie lourde de Rhénanie sous le nom de „Métal S. A.“ avec capital de 500.000 dinars réparti en 500 actions de 1.000 dinars. Cette entreprise s'occupera d'affaires de commerce et de commission pour la vente de métaux, machines, appareils et produits métalliques. Le Conseil d'administration est composé principalement de représentants de cette branche industrielle allemande. Cette société anonyme est la première en Yougoslavie dont la majorité des actions se trouvent dans les mains du capital allemand.

Dès l'annonce que le gouvernement avait autorisé un crédit d'un milliard de dinars pour les travaux publics, l'industrie étrangère, particulièrement l'industrie allemande, autrichienne et polonoise a manifesté un grand intérêt pour les commandes de l'Etat. Une centaine de personnalités éminentes, ainsi que la construction de la ligne ferroviaire de l'Una, donneront à notre littoral l'importance internationale au point de vue commercial et transitaire qui lui revient par sa position géographique et par ses qualités naturelles.

Dans un passage de son exposé consacré à la marine marchande, M. Spaho déclare que le tonnage a baissé en 1934 à 338.160 tonnes enregistrées brutes, tandis qu'en 1932 il comptait 375.649 tonnes. Aujourd'hui la marine marchande yougoslave a 365.014 tonnes et marque un progrès des commandes de câbles, etc.

## Statistiques en Yougoslavie

L'Office de statistiques à Belgrade a publié son annuaire de statistique pour l'année 1933 qui contient quelques résultats intéressants calculés d'après le recensement du 31 mars 1931.

Tous les débâcles protégés par le décret-loi sur la protection des agriculteurs du 30 septembre 1935, qui avaient perdu la protection par suite du non renouvellement des traités, obtiennent cette protection à nouveau. Toutes les ventes aux enchères exécutoires par suite de saisies des biens immobiliers, pour les dettes paysannes protégées par le décret-loi sur la protection des agriculteurs du 30 septembre 1935, ainsi que pour les intérêts non versés de ces dettes, sont ajournées jusqu'au 1er octobre 1936. Sont également suspendues toutes ventes exécutoires des biens mobiliers ainsi que la saisie de la partie qui transformera une partie de la Bosnie en une des plus actives régions industrielles de Yougoslavie.

Les gisements de fer de Ljubija, selon l'estimation de professeurs compétents, représentent plus de 100 millions de tonnes de fer. D'autres opinions insuffisamment contrôlées assurent même qu'il y en a beaucoup plus. La qualité de ce minerai de fer est d'ailleurs appréciée dans le monde entier. Sa principale caractéristique est sa composition métallurgique, libre de tout mélange, qui permet d'utiliser le minerai de Ljubija, transformé en acier, aux travaux les plus fins.

Aucune nouvelle exécution sur les biens pour les dettes et intérêts mentionnés dans les dispositions ci-dessus ne pourra être autorisée jusqu'au 1er octobre 1936.

### Une déclaration du Ministre des P.T.T.

M. Kaludjerović, ministre des P.T.T., a fait la déclaration suivante au sujet de l'adjudication pour les câbles téléphoniques qui s'est tenue le 20 avril.

„Au cours de cette adjudication le Ministère des P.T.T. a obtenu trois offres qui ont été soumises à l'examen d'une commission spéciale. Des la fin de ses travaux, elle me soumettra un rapport d'après lequel le Ministère donnera un avis qui sera soumis au Conseil des ministres.

L'opinion publique sera pleinement renseignée et je démens catégoriquement les bruits qui circulent au sujet de cette affaire.“

### Les travaux publics

Le ministre des travaux publics, M. Kožul, a déclaré au sujet de l'emploi de la nouvelle tranche des crédits qui 50 millions, soit la moitié, seront affectés au ravitaillement des régions manquant d'eau potable.

L'autre moitié sera employée à l'assainissement de terrains marécageux, à la construction de routes, particulièrement dans la Banovine du Vardar qu'il faut relier aux trois pays voisins, Bulgarie, Grèce et Albanie.

### L'exportation du bauxite

La Yougoslavie possède de riches gisements de bauxite. L'exportation du bauxite dans le courant de 1930-1935 accuse le mouvement suivant:

1930	6.044 wagons
1931	4.801 "
1932	5.839 "
1933	5.134 "
1934	9.169 "
1935	17.230 "

La plupart de ces wagons étaient dirigés sur l'Allemagne et une petite partie seulement (520 wagons) sur la Suède.

Les avoirs de nos exportateurs de bauxite sont en majorité immobilisés en Allemagne, ce qui entrave le développement des échanges; mais on peut espérer que les exportations de bauxite augmenteront dans le courant de 1936.

### LIMITATION DES IMPORTATIONS JAPONAISES

Le Ministre des Finances a signé un arrêt sur la limitation des importations japonaises, qui seront conditionnées par l'obtention préalable d'une autorisation de devises délivrée par la Banque Nationale.

Les importations japonaises étaient, au cours de ces trois dernières années, en augmentation persistante. Ainsi en 1933, elles s'élevaient à un montant de 4.200.000 dinars pour passer en 1934 à 13.200.000 et se fixer en 1935 à 29.700.000.

Par contre, les exportations yougoslaves à destination du Japon sont insignifiantes. Elles n'accusent, pour 1935, que 900.000 dinars.

### LE COMMERCE AVEC LA NORVEGE

M. Johansen, chef du département économique du Ministère des Affaires étrangères de Norvège, est arrivé à Belgrade pour examiner avec les représentants de la Yougoslavie la question d'un nouveau traité de commerce entre les deux pays. Jusqu'à présent les échanges commerciaux s'effectuaient sur la base de la déclaration signée en 1909 par la Serbie et des notes échangées en 1923.

Le commerce avec la Suède et le Danemark a manifesté un grand intérêt pour les commandes de l'Etat. Après le règlement des relations avec la Norvège il faudra procéder à la signature de traités de commerce avec la Suède et le Danemark, étant donné que le développement des relations économiques avec les pays scandinaves est d'une grande importance pour la Yougoslavie.

Nos créances en Allemagne atteignent 400.000 dinars. Ne pourrions nous pas acheter à l'Allemagne soit du charbon, soit des locomotives ou autres articles dont le Brésil a besoin et les offrir à ce pays en échange de son café?“

## L'horaire d'été d'Air-France

### BELGRADE—PARIS—LONDRES

L'horaire d'été de la ligne Belgrade-Paris, qui fonctionne depuis le 20 avril, et est en principe établi jusqu'au 3 octobre, se trouve ainsi fixé:

6.00	Paris	19.15
8.05	Strasbourg	17.10
8.15	Strasbourg	17.00
9.45	Nuremberg	15.30
9.55	Nuremberg	15.20
11.15	Prague	14.00
11.25	Prague	13.50
12.45	Vienne	12.30
13.25	Vienne	12.00
14.30	Budapest	10.55
14.40	Budapest	10.45
16.15	Belgrade	9.10
16.45	Belgrade	9.00
19.45	Bucarest	7.40

Le départ des autobus du bureau de l'„Aéropost“ à Belgrade, Kralja Petra 36 a lieu tous les jours, sauf dimanche, à 8 h.25 pour Budapest; à 15.40 pour Bucarest.

### GISEMENTS AURIFERES

On annonce de Cajnić la découverte d'un gisement contenant des minéraux aurifères près du village de Pagana, mis à jour à l'occasion du tracé de la nouvelle voie ferrée de Ustiprača-Foča.

Un échantillon a été envoyé au laboratoire chimique de la Faculté technique de Belgrade, pour être soumis à l'analyse.

### UNE FABRIQUE A SKOPLJE

Les travaux de construction d'une fabrique d'alcaloïdes, extraits du pavot, sont en voie d'achèvement à Skopje. Sa capacité de production annuelle s'élèvera à 3 ou 4 mille kilogrammes.

La ligne Prague-Varsovie fonctionne trois fois par semaine. L'horaire étant le même de Belgrade à Prague, l'avion part de Prague les lundis, mercredis et vendredis à 14 h.05